

Plafonner le salaire des patrons ? Oui mais pas n'importe comment et pas avec n'importe qui !

Le journal « Libération » a contacté le 12 mai l'Union syndicale Solidaires pour nous proposer d'être signataire en faveur du plafonnement des rémunérations des grands patrons. Si l'idée d'un plafond est portée depuis longtemps par Solidaires nous avons été par contre surpris par le plafond proposé : 100 fois le smic ! C'est bien loin de nos revendications d'une échelle des salaires de 1 à 20 dans un premier temps pour aller ensuite de 1 à 10 !

Comme le journal « Libération » ne nous a pas recontacté depuis nous n'avons pas donné suite à cette proposition. Nous sommes donc particulièrement surpris aujourd'hui de voir notre signature apparaître dans cet appel et démentons avoir donné notre accord à ce texte qui ne correspond pas à nos revendications.

Par ailleurs, dans cette période où l'Union syndicale Solidaires est pleinement engagée dans la bataille pour obtenir le retrait du projet de loi travail, bataille difficile dans laquelle le gouvernement use et abuse de tous les moyens pour contraindre le mouvement social, avec l'aide du PS, jamais nous n'aurions pu signé un texte commun avec son premier secrétaire.

L'Union syndicale Solidaires s'interroge sur ce qui apparaît au final comme une manipulation, exige le retrait de nos signatures et que le journal « Libération » informe publiquement dans les plus brefs délais qu'il n'a jamais eu, à aucun moment, notre accord sur cet appel.

Paris 19 mai 2016

**144 Bd de la Villette
75 019 Paris**

**Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14**

**contact@solidaires.org
www.solidaires.org**

